

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transports sanitaires Question écrite n° 103182

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'embauche d'ambulanciers indépendants. Aujourd'hui, en raison notamment du vieillissement de la population, les besoins hospitaliers dans ce domaine ont fortement augmenté. Les entreprises de transports sanitaires rencontrent de grandes difficultés à embaucher, de sorte qu'elles doivent avoir recours à des ambulanciers indépendants. Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement sur le sujet et savoir quelles solutions il entend proposer à ces entreprises afin qu'elles puissent embaucher des ambulanciers privés et donc salariés.

Données clés

Auteur: Mme Marie-Christine Dalloz

Circonscription: Jura (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 103182

Rubrique: Transports

Ministère interrogé: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>28 février 2017</u>, page 1611 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)